

La mission première de l'OAI NE est de favoriser l'autonomie, au sens large, des personnes assurées. Pour y parvenir, nous œuvrons sur trois plans: le maintien en emploi de la personne malade ou accidentée, la réinsertion professionnelle à travers des mesures de réadaptation spécifiques ou, en dernier recours, le versement d'une rente d'invalidité.

Travailler à l'Office AI du canton de Neuchâtel : plus qu'un emploi, un véritable engagement !

Afin de renforcer notre équipe nous recherchons pour notre secteur Réadaptation notre futur/e :

une conseillère ou un conseiller en réadaptation de 80% à 100 %

auprès d'adolescent(e)s et d'adulte(s) présentant une atteinte à la santé

Vos tâches	• Prise en charge de personnes assurées dans leur réadaptation professionnelle • Coordination proactive avec les intervenants internes et externes (travail en réseau) • Gestion administrative des dossiers (convocations, entretiens, communications, etc.) • Accompagnement des personnes assurées à travers des entretiens physiques, téléphoniques et des échanges en réseau • Elaboration des projets de formation et de réadaptation professionnelle
Votre profil	• Formation Universitaire ou HES ou titre jugé équivalent • Être au bénéfice du brevet fédéral de spécialiste en assurances sociales un atout • Bénéficier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la réinsertion • Être en possession du permis de conduire et d'un véhicule privé (indispensable) • Bonne maîtrise des outils informatiques courants • Excellente maîtrise du français (oral et écrit), autres langues un atout • Bénéficier d'une connaissance du réseau de formation régional un atout
Vos compétences	• Posséder de très bonnes aptitudes à travailler de manières transversales ainsi que de solides capacités d'analyse • Affirmer un vif intérêt à travailler en faveur de personnes atteintes dans leur santé physique et/ou psychique ainsi que pour le domaine des assurances sociales • Faire preuve d'empathie et de diplomatie • Être à l'aise avec les tâches administratives inhérentes au suivi des dossiers • Savoir conjuguer autonomie et esprit d'équipe • Faire preuve d'agilité, de créativité et de proactivité dans un environnement professionnel en constante évolution
Nos atouts	• Annualisation du temps de travail et télétravail • Encouragement de la formation continue • Bureaux modernes situés à deux pas de la gare favorisant un cadre de travail et de vie axé sur la santé et le bien-être • Indemnisation kilométrique pour les déplacements professionnels • Promotion de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée
Conditions	Entrée en fonction : de suite ou à convenir Lieu de travail : La Chaux-de-Fonds Les dispositions relatives à la loi sur le statut de la fonction publique de l'Etat de Neuchâtel sont applicables.
Dossiers	Envoyez votre dossier complet par courriel exclusivement à : Madame Dorothée Villard, Responsable RH, rh@ne.oai.ch Délai de postulation : 21.10.2026 Attention, seuls les dossiers complets envoyés par courriel seront traités !
Renseignements	Mme Karin Gentile, chef du secteur réadaptation, 032 910 71 90